

L'Equipe d'Aides Spécialisées

Ecole Saint Joseph- Mauves sur Loire

Qui sont les membres de l'équipe d'aides ?

→ **Nadège RENAUD** : L'enseignante spécialisée assure l'aide à **dominante pédagogique**.



Elle intervient sur 4 écoles :

- Ecole Saint Joseph - Couffé
- Ecole Saint Joseph - Mauves sur Loire
- Ecole Saint Jean Bosco - Le Cellier
- Ecole Saint Joseph - Oudon

→ **Françoise LEDUC** : L'enseignante spécialisée assure l'aide à **dominante rééducative**.



Françoise Leduc intervient en fonction des besoins prioritaires dans les écoles.

→ La psychologue de l'éducation

- Participe à l'analyse et à la compréhension des situations
- Peut observer l'enfant et rencontrer la famille à la demande de l'école et/ou de la famille

Quelles sont les missions des enseignantes spécialisées ?

- Participer à l'analyse des difficultés des élèves avec les enseignants des classes dans une complémentarité de regard et d'approche
- L'aide spécialisée
- La prévention

L'aide spécialisée pour qui ?

- Pour des élèves qui rencontrent des difficultés dans les apprentissages scolaires

Quelles sont les particularités de l'aide spécialisée ?

- Travail individuel ou en petit groupe
- Travail personnalisé au rythme de chacun
- Valorisation des réussites

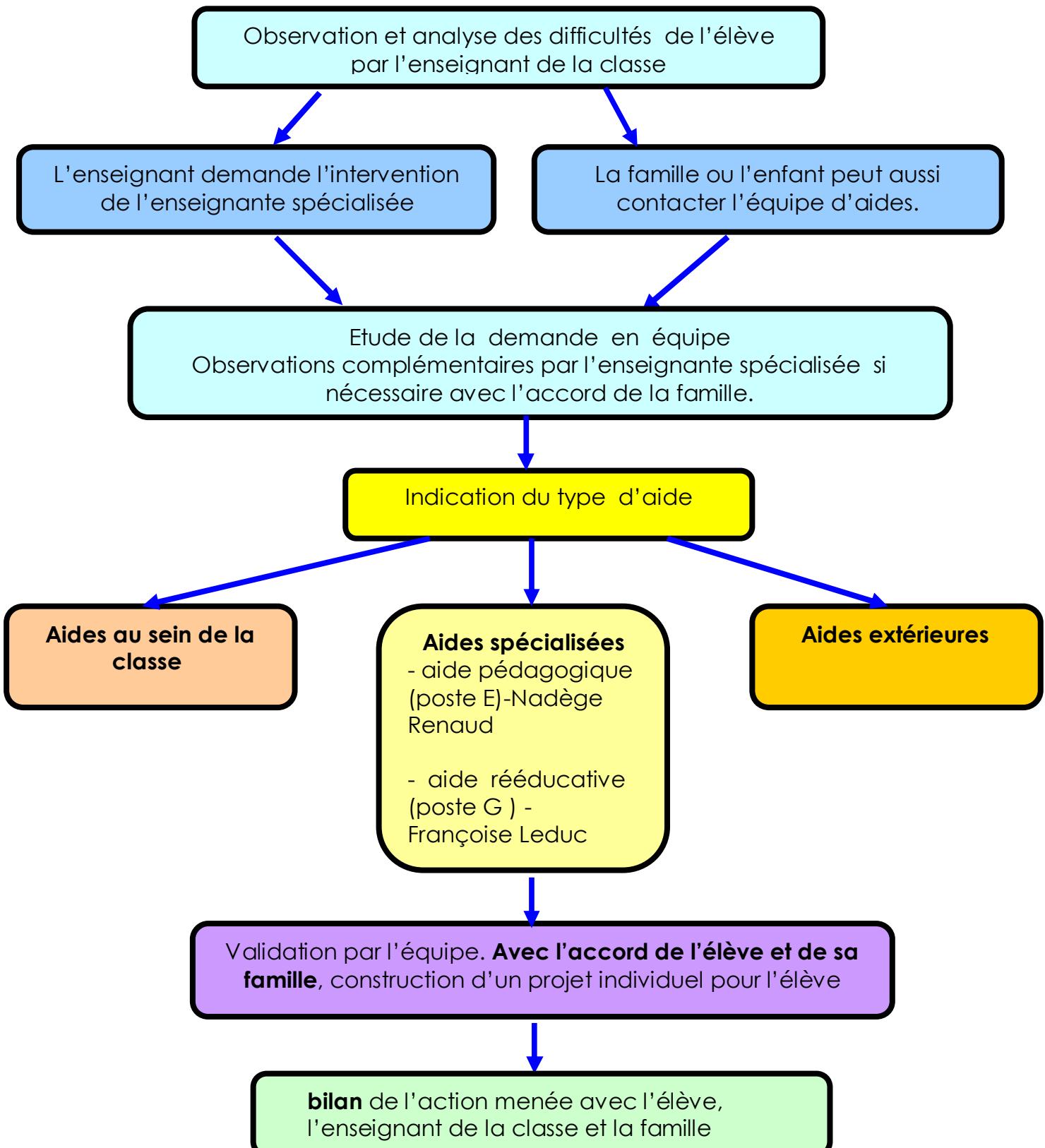
Spécificité de l'enseignant à dominante pédagogique :

- Consolidation des bases de l'apprentissage
- La méthodologie

Spécificité de l'enseignant à dominante rééducative :

- Développer chez l'enfant les capacités d'adaptation aux exigences scolaires
- Favoriser l'implication dans les apprentissages
- Instaurer ou restaurer le désir d'apprendre

Mise en œuvre d'un projet d'aide spécialisée



Quand ? Où ?

Aide pédagogique

- une matinée et un après-midi par semaine
- Durée variable en fonction de l'évolution de l'enfant.
Le projet d'aide s'étale généralement sur 7 semaines
- 1 ou 2 séances de 45 minutes par semaine à l'extérieur
de la classe ou dans la classe

Aide rééducative

- Projet à durée variable en fonction de l'évolution de
l'enfant
- Une séance de 45mn par semaine dans un cadre de
travail individuel dans une salle à l'extérieur de la classe

Des actions de prévention pour quoi, pour qui ?

Les actions de prévention peuvent s'adresser à tous les enfants de la PS au CM2.

Elles visent à

- prévenir la manifestation d'éventuelles difficultés
- repérer des difficultés et les réduire

Comment ?

Elles prennent des modalités et formes variées :

↳ atelier dans la classe ou en dehors. Ces ateliers ont lieu une fois par semaine.

- Atelier langage, atelier lecture, atelier d'écriture ...
- Atelier contes,
- Atelier psychomoteur et langagier
- Ateliers d'expression : peinture, terre, masque
- Ateliers jeux à règles

↳ accompagnement ponctuel individuel (événements particuliers dans la vie de l'enfant)

↳ Activité en grand groupe avec plusieurs enseignants en classe dans le cadre de la co-animation

Un courrier d'information est transmis à la famille pour communiquer l'objet du travail. L'enseignant de la classe communique, à la demande des familles, l'évolution de l'élève.